

Compte rendu Assemblée Générale 2018

Par Véronique Meslet, photographies de Bernard De Litardière

L'assemblée générale de l'AMOPA 79 s'est réunie le 24 novembre 2018 dans la salle des fêtes d'Echiré, toute proche des écoles maternelle et primaire.

Accueil et ouverture de l'assemblée par Catherine Dambrine, présidente

Catherine Dambrine remercie :

- Mme Lavoire Directrice de l'école primaire d'Echiré
- Mme Lucas Directrice de l'école maternelle d'Echiré
- M Devautour, Maire d'Echiré, qui nous a permis d'organiser cette assemblée générale dans la salle des fêtes de sa commune.
- Les présidents ou représentants présents des sections amopaliennes voisines
- Les membres du conseil de l'AMOPA 79
- Les adhérents présents de notre association
- Les personnalités qui ont répondu à notre invitation.



Catherine Dambrine, Denis Roussel et Françoise Prestat Berthelot

Présentation du groupe scolaire Mélusine

Notre assemblée générale se réunissant pour la première fois dans le premier degré, il était logique que la présentation de ce site scolaire soit atypique.

La parole est donc donnée à Bernard De Litardière (notre expert images et son), lequel fait découvrir à l'audience le film de présentation des écoles réalisé avec un drone.

Grâce au professionnalisme de notre ami spécialiste et son goût prononcé pour toute nouvelle technologie, la découverte aérienne du site est exceptionnelle, ce qui permet à chaque adhérent présent d'y évoluer sans déplacement.

Les adhérents découvrent l'espace géographique d'enseignement dédié aux enfants d'Echiré et de ses alentours, ses espaces verts et boisés et aussi ses spécificités et priorités d'enseignement. L'école maternelle est constituée de 4 classes, l'école élémentaire de 8 classes. Le nombre d'élèves est stable : 26/27 élèves en CP et 29/30 élèves en CE.

Les élèves bénéficient de nombreux espaces de détente dans un cadre rural très agréable. Leurs résultats sont souvent bons voire très bons et ils sont bien préparés à l'entrée au collège.

Spécificités de ce site du premier degré :

- Accueil d'une classe U.E. 8 élèves de l'I.M.E (Institut médico-éducatif) viennent de Niort chaque jour, étudient le matin, déjeunent avec les autres élèves et retournent à l'IME en soirée dans le but d'intégrer une classe U.L.I.S au collège avec plus de facilités.
- Les projets pédagogiques à dominante sportive sont multiples, le site proposant un dojo et un gymnase. Les jeunes élèves participent à la coulée verte et sont souvent récompensés, l'E.P.S est une priorité (Course à pieds, cyclisme, et canoë-kayak sur le Sèvre Niortaise)

- Mise en place de projets d'école sur 2/3 ans concernant l'environnement et la citoyenneté. L'IA-DASEN a félicité les élèves et leur a remis le prix de l'Education citoyenne pour leur projet sur le « Vivre ensemble ».

- Liaison école-collège : Rencontres multiples entre professeurs des écoles et professeurs de collège et participation des écoliers et des collégiens au cross du collège ainsi qu'à des projets de lecture et de théâtre.

-Initiatrice du C.M.J. (Conseil Municipal des Jeunes), la directrice, pilote de ce conseil, a amené les écoliers à réfléchir à des travaux d'aménagement du site (par exemple, la cour de l'école) ou à caractère humanitaire. Des élèves de l'école d'Echiré sont allés à l'Assemblée Nationale grâce au C.M.J.



une partie de l'assemblée

Bernard De Litardière est remercié par de vifs applaudissements pour cette remarquable présentation.

Rappel du programme de la journée

Le programme est présenté dans le bulletin n°30, page 3

Approbation du compte-rendu de l'AG 2017: (bulletin N°30, pages 14 à 21)

Le compte-rendu de l'AG 2017 est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral présenté par la Présidente

Catherine Dambrine, Présidente, remercie les membres du bureau pour l'organisation de cette journée notamment Georges Pintaud et Lord Denis Roussel pour le programme prévu l'après-midi au château de Cherveux.

Catherine Dambrine rappelle ce que sont les Palmes Académiques, ce qu'est l'AMOPA - association d'utilité publique- et le partage de valeurs et objectifs communs de ses membres. Elle se félicite de la cohésion et des innovations de notre section.

L'an prochain notre assemblée générale se déroulera sur le Pôle Universitaire Niortais.

Catherine Dambrine souhaite que le travail débuté en 2018 - véritable année de transition de notre association - se poursuive en 2019 grâce à la réalisation de nos projets et notamment des projets communs avec les autres ordres.

Cette année six nouveaux adhérents nous ont rejoints et Catherine Dambrine souhaite que chaque membre de l'association soit relais, ambassadeur de nos valeurs et nous fasse connaître plus encore.

Rapport d'activité présenté par le secrétaire



Jacques Seguin, Michel Bonnaud, Véronique Meslet et Georges Pintaud

Georges Pintaud, secrétaire, remercie les membres présents, les officiels et les personnalités ayant répondu à notre invitation notamment Jean-Marie Morisset, Sénateur des Deux-Sèvres, M Devautour, Maire d'Echiré, Patrick Ancel, Président de l'AMOPA 17 accompagné de Camille Salètes et son épouse et Stephan Brunie, Président de l'Amopa16.

Il présente les excuses des membres absents et souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents. Il félicite les 19 nouveaux promus (8 lors de la promotion de janvier et 11 en juillet). Trois récipiendaires seront décorés lors de cette assemblée générale.

Assemblée générale 2018 :

Cette année 201 bulletins furent envoyés dont 132 aux adhérents à jour de cotisation. Les retards de cotisation sont de plus en plus fréquents. L'association compte néanmoins cette année six nouvelles adhésions.

En outre nous pouvons nous féliciter de la hausse des réponses à notre invitation, en effet 40% de nos membres ont répondu à notre courrier.

Une soixantaine de personnes est présente à l'assemblée générale ce matin et cinquante et un repas (51 places) sont réservés au château de Cherveux.

Le bulletin n°30 est à nouveau conséquent (44 pages) et comprend un dossier très complet sur la commune d'Echiré. Le GPA 79-16 (Groupe PEP/APAJH) est remercié pour sa précieuse collaboration, notamment Jacques Mozzi-Ravel, directeur, et Sophie Depin pour l'impression des bulletins.

Les membres du conseil se sont retrouvés 6 fois cette année (25/11/17, 17/01/18, 28/03/18, 20/06/18, 19/09/18 et 24/11/18)

Approbation du rapport moral et du rapport d'activités :

Ils sont adoptés à l'unanimité.

Propositions d'activités pour 2019 présentées par Catherine Dambrine :

-Renforcer notre communication : L'Amopa 79 doit être visible et lisible. La communication est primordiale. Les projets doivent être connus par tous (rôle du site). La section a fait l'achat de kakémonos.

-Le bulletin : Catherine Dambrine remercie les auteurs des articles du bulletin n°30 et Georges Pintaud pour l'exigeant et chronophage travail de mise en pages.

-La rénovation du site : Catherine Dambrine précise que chacun doit pouvoir consulter et s'emparer du site



Jean-Louis Lobstein et Guy Brangier

en se connectant sur : <http://www.amopa79.org> et nous contacter à l'adresse suivante : secretariat@amopa79.org.

Elle donne la parole à Jean Louis Lobstein « délégué à la communication » de notre association.

Le site est dynamique et de plus en plus visité. Jean-Louis Lobstein présente les différents onglets, les changements effectués. Sont en ligne les différents bulletins, tous les compte-rendus de nos réunions de travail, la liste de nos adhérents. Le site doit être nourri, inclure des vidéos, des diaporamas et devenir interactif.

Catherine Dambrine remercie Jean-Louis Lobstein pour cette restructuration du site qui le rend plus pertinent et plus attrayant.

-Partenariat avec l'entreprise ENO : La parole est donnée à Denis Roussel et Guy Brangier. L'entreprise ENO est le symbole même de notre engagement aux côtés de nos partenaires en faveur de la jeunesse.



une partie de l'assemblée

L'entreprise ENO, patrimoine vivant contemporain, nous a rejoints très tôt grâce au Fablab (bulletin n°29). Cette année l'association « La bouillonneuse » a vu le jour (association adossée à l'entreprise) et l'AMOPA a pu apporter ses compétences.

La charte de cette association, laboratoire de fabrication collaboratif, fut cosignée par les lycées professionnels Paul Guérin de Niort et du Haut-Val de Sèvres à St Maixent l'Ecole.

-Concours inter-ordres : La parole est donnée à Guy Brangier initiateur de ce concours, véritable exemple d'engagement, de créativité, d'ouverture d'esprit sur le monde de demain et valorisant la collaboration et l'esprit d'équipe. L'objectif étant de mener un projet à bien avec des élèves du C.M. (cours moyen) et leur faire connaître les différents ordres nationaux et les amener à créer leur propre ordre citoyen à caractère sportif ou civique. Une médaille émaillée sur plaque de bronze sera créée pour chaque école participante et validera le travail accompli ainsi que les compétences utilisées et partagées. (Bulletin N°30 p13 « Vive les ordres citoyens » projet d'un jeu Concours initié par l'Amopa 79 Guy Brangier)

-Cadets de la Défense : Jacques Séguin prend la parole et définit ce dispositif :

Le dispositif vise à permettre à des jeunes, particulièrement ceux issus de milieu modeste, de progresser dans la société, en conjuguant éducation et promotion sociale *Il est mis en œuvre dans le cadre du Plan Egalités des chances (2007) et de la lutte contre les exclusions (Ministère de la Défense) et fait partie de la dynamique "Espoirs banlieues".*

Jacques Séguin précise que cette année 50 jeunes ont pris part à ce dispositif, lesquels ont reçu une formation citoyenne qui les a transformés. Cette promotion fut remarquable et remarquée.

Bilan financier présenté par Michel Bonnaud, trésorier (bulletin 30, page 3)

Michel Bonnaud, trésorier, nous expose les différentes lignes du bilan financier 2017 de notre section. Le bilan définitif de notre section s'établit comme suit :

Recettes 2017 : 2382,00 euros

Dépenses 2017 : 2457,04 euros

Résultat de l'exercice : -75,04 euros.

Concernant les 200 euros de subventions et cotisations, Michel Bonnaud précise que le conseil a décidé d'accorder les mêmes sommes aux quatre associations ou organismes (Chorales sud Deux-Sèvres, GPA 79-16, Concours résistance, Rallye citoyen).

Georges Pintaud invite l'assemblée à voter le bilan. **Le compte-rendu financier est approuvé à l'unanimité et le quitus est donné au trésorier.**

L'association ne disposant plus d'un vérificateur aux comptes, Georges Pintaud demande si un gestionnaire ou un agent comptable présent dans l'assemblée accepterait cette mission.

Olivier Coq (agent comptable du lycée Jean Macé) **est nommé à l'unanimité vérificateur aux comptes.**

Catherine Dambrine fait part d'une demande très récente de l'AMOPA national : une participation de deux euros par adhérent de chaque section afin de participer à la réfection d'une partie de la façade du siège national. La décision sera prise ultérieurement.

Renouvellement du conseil de section

Le conseil de section 2018 comprend 16 membres (entre 6 à 20 prévus par le règlement intérieur)

Sièges à pourvoir (4) : Pascale Ferchaud, Jacques Garandea, Jean Jourdan et Pascal Wierzbicki

Ne souhaitent pas se représenter (3) : Pascale Ferchaud, Jacques Garandea, et Jean Jourdan

Est candidat à sa succession (1) : Pascal Wierzbicki

Sont candidats (2) : Bernard Benoist et Eric Lussant

Bernard Benoist, Eric Lussant et Pascal Wierzbicki sont élus à l'unanimité et remercient l'assemblée. Le conseil de section 2019 sera composé de 15 membres.

Remise des décorations aux récipiendaires *(Voir photographie page centrale)*

Cette année, trois récipiendaires vont se voir remettre les palmes académiques lors de cette assemblée. (Remise par ordre alphabétique)

Trois chevaliers :

- Laetitia Chardavoine (marraine : Marie-Claude Parizot)
- Béatrice Gramond (marraine : Catherine Dambrine)
- Stéphanie Savarit (parrain Jacques Seguin)

Patrick Ancel (Président de la section Charente Maritime) annonce que le congrès national 2020 aura lieu à La Rochelle les 16 et 17 mai (week end de Pentecôte). Il souhaite associer les sections amopaliennes limitrophes 79, 16 et 86 à l'organisation et l'accueil de cet événement.



Thierry Devautour, maire d'Echiré

Georges Pintaud conclut cette assemblée et invite les participants et les personnalités à se retrouver autour du verre de l'amitié.

PROGRAMME DE L'APRES-MIDI : ACCUEIL AU CHATEAU DE CERVEUX

Une procession de véhicules se dirige vers le Château de Cherveux (Château fort du 15ème siècle) où le repas attend les convives.



accueil au château de cherveux

L'arrivée aux pieds de l'imposante enceinte du château au cœur même de la petite commune de Cherveux est prometteuse. Les convives se dirigent vers l'entrée principale de ce lieu féerique guidés par le son d'une cornemuse.

Dans la cour du château, Monsieur Redien propriétaire du lieu nous accueille accompagné de Gavin Anderson, musicien écossais en tenue traditionnelle.

Le déjeuner se déroule dans la grande salle de réception ponctué par des anecdotes et interludes musicaux de Gavin Anderson.

L'assemblée amopaliennaise termine le repas en reprenant en cœur un chant traditionnel écossais.



le repas au son de la cornemuse



visite du château guidée par M. Redien

Le blason de la famille Cunningham domine la salle de réception et semble se réjouir de l'ambiance conviviale « *so scottish » (= *si écossaise) de ce banquet.

L'après-midi est consacré à la visite du château commentée par son propriétaire.

La cornemuse se fait entendre pour la dernière fois à 16H30.

Le soleil commence alors à décroître sur ce splendide château, qui s'apprête à accueillir dans sa salle de réception le premier conseil de section 2019.